



*Le Comité des Fêtes de la Ville de Lyon
présente*

Naissance de la Commune



Histoire et Restauration des Pennons de Lyon

de 1193 à nos jours



Les Pennons de Lyon

La compagnie des Pennons de Lyon se compose de centaines de membres, regroupés en Pennonages, dans les différents arrondissements de la ville de Lyon.

Acteurs de la vie sociale et culturelle de la cité, les Pennons puisent dans le riche passé historique de la ville, les différents thèmes de leurs activités.

Afin de mieux connaître ce passé, nous vous livrons ci-après quelques dates clés de l'histoire de la ville de Lyon.

Les Pennons aujourd'hui

Pendant cinq siècles, les Pennonages furent profondément enracinés dans la vie lyonnaise. Il incombait ainsi aux habitants de Lyon, par le biais de ces Pennonages, d'assurer la garde des remparts, des ports et des portes de la ville. Chaque Pennonage prenait les armes, son tour venu, sous le commandement d'officiers désignés par le pouvoir municipal. Les principaux grades étaient ceux de capitaine Pennon, véritable chef du quartier, de lieutenant Pennon assurant son intérim, de capitaine enseigne, porteur du drapeau Pennon.

Dans la vie quotidienne, le capitaine Pennon se chargeait de recenser les habitants, d'organiser les secours en cas d'incendie et d'apporter aide aux pauvres.

Aujourd'hui les Pennons de Lyon qui, pendant cinq siècles, ont fédéré la ville de Lyon, perpétuent cette tradition renforçant ainsi les liens entre tous les quartiers de notre cité. Aux jours de liesse, aujourd'hui comme hier, les Pennons sont au cœur des cortèges et cérémonies. Grâce à cet enracinement populaire, les Pennons de Lyon jouent en permanence leur rôle social, historique et culturel.

Cette solidarité populaire, affirmée par la participation bénévole et enthousiaste de centaines de Lyonnais, issus d'associations de toute nature, fait des Pennons une véritable tradition lyonnaise.

Chaque année, au printemps, les Pennons contribuent au rayonnement de la ville de Lyon par leur fête Renaissance.

Les Pennons de Lyon représentent souvent les traditions de notre ville dans les fêtes historiques, en France ou à l'étranger.



Charte de la Compagnie des Pennons de Lyon

A l'initiative du Comité des Fêtes de la Ville de Lyon et dans le cadre du Mai de Lyon a été créée la Compagnie des Pennons de Lyon.

Elle réunira les Pennons qui auront organisé les fêtes annuelles des Pennons de Lyon dans les pennonnages reconstitués et aura pour mission d'assurer la continuité et le succès de cette manifestation.

Seront reçus chaque année avec le titre de Lieutenant-Pennon les responsables des équipes de quartiers. Chaque Lieutenant-Pennon qui aura organisé trois Pennons successifs passera au grade de Capitaine Pennon et prendra place au Conseil de la Compagnie.

Les Lieutenants-Pennons pourront proposer au grade de Sergent-Pennon les aides et associés de leur équipe qui auront fait preuve de qualité particulière dans l'intérêt général des Pennons.

Chaque année la Compagnie se réunira en Comité avec l'ensemble de ses membres pour une manifestation publique dans notre bonne ville de Lyon. Cette manifestation sera suivie d'un banquet rituel avec agapes et musique. Seuls y seront admis les membres de la Compagnie porteurs de leurs insignes distinctifs, du collier et de la médaille à leur nom. Le Président du Comité des Fêtes de la ville de Lyon sera, de droit, le Connétable de la Compagnie.

Fait à Lyon, le 18 Mai de l'année gracieuse 1987,
en présence de Christian Gelpi, premier Connétable de la Compagnie,
et sous la présidence d'honneur de Monsieur Jean Palluy,
Président du Conseil Général du Rhône.

Christian Gelpi
Premier Connétable.

Jean Palluy
Président d'honneur.

Henri Jamier 2008

Les rites de la Compagnie des Pennons

L'acclamation des Pennons

Elle fait référence au cri que poussèrent les Lyonnais, en 1269 lors de la prise d'assaut des cloîtres où s'était réfugié l'Archevêque alors maître de la ville (jusqu'à la reconnaissance de la commune de Lyon en 1320).

“Avant avant Lyon
Meilhor !”

Le toast au roi

Il est prononcé par le connétable lors de banquets de la compagnie. Il fait référence à la reconnaissance de la commune de Lyon, en 1320, par le roi Philippe V Le Long et l'Archevêque qui permirent aux bourgeois lyonnais (habitants du bourg) de s'organiser pour la gestion de leur ville. Les « bannières et Pennons » qui n'avaient alors qu'une existence informelle sont alors reconnus et joueront un rôle majeur dans l'organisation de la ville pendant cinq siècles.

“Au bon Roi Philippe...
Buvons !”

Des Pennons et leurs bannières

1269 *Insurrection contre le Chapitre, les milices citadines apparaissent en pleine lumière avec leurs bannières et leurs cris. était un drapeau initialement réservé aux chevaliers, il était rectangulaire et se terminait en longue queue.*

1271 *Cérémonie de l'apposition des sceaux, les habitants de la ville croient obtenir enfin leur autonomie. Cette autonomie ne sera réellement légalisée que 49 ans plus tard.*

1312 *Philippe Le Bel, dans un traité solennel, reconnaît aux Lyonnais un certain nombre de privilèges, parmi lesquels figure le droit de garder « la ville, ses portes et ses clés ».*

1320 *Sur l'initiative du roi Philippe V Le Long, l'Archevêque de Lyon reconnaît aux citoyens le droit de garder les portes, d'en préserver les clés, d'encadrer la milice armée. Cette franchise est officialisée par une charte dite Charte Sapaudine.*

Le Consulat prétend alors au droit de commander seul dans la ville, il entretient une milice chargée de maintenir l'ordre à l'intérieur des murs.

Tout habitant sollicitant le droit de bourgeoisie est inscrit pour le service de garde et de guet (patrouilles assurant le service de nuit pour la sécurité de la ville).

Dans chaque quartier est formée une compagnie nommée « Pennonage », parce qu'elle possède un drapeau semblable au « Pennon ». Le Pennon était un drapeau initialement réservé aux chevaliers, il était rectangulaire et se terminait en longue queue.

Au 14^e siècle, il est fait mention de 7 bannières : 3 sur la rive droite de la Saône (côté du Royaume), 4 autres sur la rive gauche (côté de l'Empire). Ces bannières portent le nom du quartier ou le nom du chef (elles sont subdivisées en Pennons).



1465 Seules deux bannières sont utilisées, elles seront encore mentionnées en 1507.
Le dernier chef de bannière prête serment en 1531.

D'importants changements eurent lieu durant le 16e siècle. La milice n'a pas réalisé les espoirs que le Consulat avait fondés sur elle. Les miliciens demeurent, en effet, indisciplinés, et insuffisants pour assurer l'ordre dans la ville et la sécurité de ses habitants, ceci malgré les punitions et admonestations.

Un officier spécial est nommé pour transmettre les ordres du Consulat aux capitaines des Pennonages, et visiter les postes de garde, afin de s'assurer de l'exactitude des miliciens.

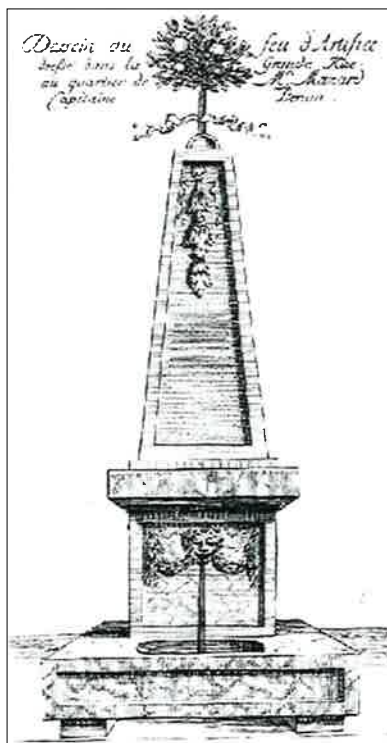
1536 Le nombre de Pennonages est de 36 ; les seuls insignes qui différencient les compagnies sont les plumets et cocardes de couleurs variées.

1609 Les capitaines pennons reçoivent directement du gouvernement le tableau des postes de garde et, en 1627, un ordre de sortie.

1670
Une compagnie (de Suisses) est formée pour soutenir les Pennonages dans le maintien de l'ordre.

Les prétentions des officiers ont donné lieu à de longs débats et conflits, dans lesquels les capitaines pennons interviennent et protestent contre tout assujettissement au capitaine de ville, simple officier salarié.

Hormis ces conflits, l'histoire des Pennonages durant le 17e siècle, ne mentionne aucune modification dans l'organisation de la milice ; elle se borne simplement à signaler les variations dans le nombre de quartiers de la ville (36 quartiers en 1620 ; 35 en 1622 ; 37 en 1678).



Trois siècles les séparent :
1704 Le capitaine Penmon Etienne Mazard voit son quartier doté d'une fontaine monumentale, rue de l'Hôpital.
1978 - 2004 : Le capitaine Georges Mazard assume la direction du Pennonage Baraban

1772 Suite à l'émeute des ouvriers de la soie réprimée l'année précédente par les troupes royales, une réorganisation des Pennonages se met en place.

A la suite de cette répression, le vicomte de Lautrec, alors commandant, a ordonné le désarmement des 35 Pennonages. Les officiers donnent alors leurs démissions. Le Consulat, après une enquête sur la population, et profitant de la situation, modifie la délimitation des quartiers et en réduit le nombre à 28.

Des plans de bataille sont désignés pour chaque corps de troupes, arquebusiers, guet, Pennonages, compagnie franche du régiment lyonnais.

Dans cette seconde moitié du 18e siècle, les ordonnances consulaires rappellent aux 28 Pennonages les règlements qu'ils doivent observer. Elles multiplient les « aides majors » chargés de surveiller les postes, de former les miliciens au maniement des armes, et à l'entretien des seaux et appareils d'incendie.

L'institution des Pennonages fit ainsi partie de l'organisation municipale lyonnaise pendant 500 ans. Liée au Consulat, elle disparut en 1790.

Le drapeau d'un Pennonage peut certainement être assimilé à un blason. Il en a les couleurs (qui ne sont pas limitées aux émaux héraldiques), les emblèmes, la devise ; chacun de ces éléments a été soigneusement discuté et choisi dans chaque compagnie.

En 1746, des modifications sont apportées aux emblèmes et devises de certaines d'entre elles. Elles adoptent, alors, la forme carrée qu'elles ont conservée, de nos jours, dans les Pennonages des quartiers de Lyon.



Histoire de la commune de Lyon

11^e et 12^e siècles Les citadins sont probablement encadrés dans une organisation de défense territoriale préfigurant les Pennons, mais commandée par des officiers de l'Eglise.

1193-1208 L'organisation militaire traditionnelle est utilisée par les bourgeois en lutte pour leur franchise.

1269 Insurrection contre le Chapitre, les milices citadines apparaissent en pleine lumière avec leurs bannières et leurs cris.

1271 Ayant, un moment, espéré faire reconnaître leur universitas et usant d'un sceau, les bourgeois obtiennent cependant que leurs compagnies militaires, organisées en « bannières et Pennons » acquièrent existence légale à titre temporaire.

1320, 21^{VI} Charte dite Sapaudine Cette charte reconnaît aux citoyens le droit de garder les portes, d'en conserver les clés, d'encadrer la milice armée et de faire régner l'ordre. La milice bourgeoise a, dès lors, une existence légale et durable. Cette charte, accordée par l'Archevêque Pierre de Savoie est mise en place par l'intervention du roi Philippe V Le Long. Les Pennons de Lyon sont ainsi légalisés.

1157 Bulle d'or concédée par l'Empereur Frédéric Barberousse en faveur de l'Eglise de Lyon

1208 Echec d'une rébellion bourgeoise.

1270 Louis IX intervient dans la crise politique lyonnaise.

1274 Concile œcuménique réuni à Lyon.

1292 Un gardiateur royal est institué.

1305 Couronnement du Pape Clément V à Saint-Just.

1320 Pluies et famines ; massacre des lépreux accusés d'avoir empoisonné les puits.

1356-1363 Routiers et tard-venus menacent le pays, la garde aux remparts devient quasi permanente. Elle est assurée par les sept bannières de la milice, chacune divisée en Pennons (une vingtaine au total).

1418 - 1435 Nouvelle période d'insécurité et de guerre civile entre les Armagnacs et les Bourguignons. Les Pennons sont très fréquemment mobilisés.

1465 Le nombre des bannières est réduit à deux, l'une d'Empire, l'autre du Royaume.

1500 Les confréries militaires prennent une grande importance

1523 La ville est dorénavant divisée en 32 quartiers ou Pennons, Circonscriptions à la fois militaires et fiscales. Ce chiffre variera peu (36 en 1536, 37 en 1560, 38 en 1564, 36 à partir de 1574... et 28 après 1745).

1348-1350 La peste noire frappe la ville.

1362 Désastre de Brignais.

1389 Entrée de Charles VI à Lyon.

1419 Jean Gerson se réfugie à Lyon.

1430 Bataille d'Anthon. Victoire des Dauphinois sur les Bourguignons.

1436 Occupation de la ville par les troupes royales suite à la rebeyne des citoyens contre l'impôt.

1446 Jacques Cœur, argentier de Charles VII achète plusieurs maisons à Lyon.

1456-1464 Les grandes banques italiennes s'installent à Lyon. Les foires prennent leur essor.

1515 Entrée de François 1^{er} à Lyon.

1529 Après la rebeyne, Lyon est à nouveau occupée par les troupes royales.

1533 Entrée de la Reine Eléonore, seconde épouse de François 1^{er}.

1534 Rabelais à Lyon. Parution de Pantagruel.

1548 Entrée d'Henri II à Lyon.

1541 *Montre générale : 8 000 citoyens sous les armes.*

1556 *Création de la compagnie des arquebusiers de la ville.*

1565 *Création de la compagnie du guet concurrençant les Pennons. Le gouverneur détient de facto l'autorité sur la police urbaine.*

1577 *Montre générale : 7 300 miliciens sous les armes.*

1579 *On applique aux Pennons les grades en usage dans les confréries militaires et les troupes régulières (capitaine, lieutenant, enseigne, caporal). Le groupement par bannières est supprimé.*

1594 *Maintien à Lyon d'une compagnie suisse par le gouverneur, qui, en matière militaire, devient le premier personnage de la ville.*

1548 *Entrée d'Henri II à Lyon.*

1560 *Le culte réformé est célébré à la Guillotière.*

1562 *Prise de la ville par les protestants.*

1563 *Retour à l'autorité royale; les protestants se contentent de deux temples.*

1572 *Saint-Barthélemy lyonnaise.*

1574 *Entrée d'Henri III à Lyon.*

1589 *La ville se rallie à la Sainte Ligue.*

1594 *Soumission au roi Henri IV.*

1602 *Une ordonnance municipale règle le rituel des gardes montantes et descendantes.*

1619 *Chaque Pennonage est muni de seaux de cuir bouilli, aux armes de la ville, pour lutter contre les incendies.*

1622 *8 000 miliciens sont sous les armes*

1658 *7 000 miliciens sous les armes*

1670 *Création d'une compagnie franche du régiment du Lyonnais remplaçant les Suisses auparavant employés.*

1694 *Le roi met en vente les offices de major, capitaine et autres, derechef rachetés par la ville moyennant quelques privilèges.*

1701 *7 000 miliciens sous les armes*

1595 *Le consulat est réduit à un prévôt, des marchands et quatre échevins.*

1600 *Entrée royale de Henri IV à Lyon.*

1622 *Entrée royale de Louis XIII à Lyon.*

1628 *Peste, vœu des échevins*

1652 *Achèvement de la façade de l'Hôtel de Ville*

1656 *Visite de la reine Christine de Suède.*

1658 *Louis XIV à Lyon.*

1700 *Fondation de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Lyon.*

1706 Chaque Pennonage reçoit une pompe portative pour lutter contre le feu.

1711 Promotion du Pennon de Confort en compagnie colonelle.

1746 Le nombre de Pennonages est réduit à 28.

1765 Problème d'effectifs et de service : le Pennonage de service doit compter au moins 72 hommes.

1767 Le Pennon du Change est officiellement lieutenant colonel.

1780 Le prévôt des marchands est dit « colonel de la milice bourgeoise ».

1790 La milice urbaine est dissoute. La nouvelle garde nationale se moule dans les anciennes structures.

1701 Entrée du roi Louis XIV à Lyon.

1726 Achèvement de deux façades de la place Bellecour.

1739 Première loge maçonnique à Lyon.

1745 Une émeute des ouvriers en soie est réprimée par les troupes royales.

1766 Mozart à Lyon.

1783 Pyroscaphe de Jouffroy d'Abbans sur la Saône.

1786 Emeute de la faim réprimée par les troupes royales.

1789 Révolution. Démolition de la forteresse de Pierre Scize.

Hiérarchie des Pennons

Derrière le Connétable, les Pennons sont organisés par titres et grades selon leur charge, métier ou quartier :

- Les Dignitaires
- Les Scutifères,
- Les Honorables
- Les Bannerets
- Les Pennonages : - Les chevaliers,
 - Le capitaine,
 - Le 1^{er} lieutenant
 - Les Quarteniers
 - Les Dizeniers
 - Le Porte-Enseigne (porte-étendard).



Rejoindre les Pennons de Lyon

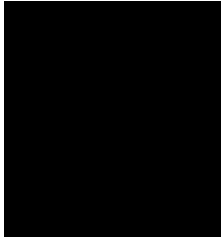
Nous invitons tous les Lyonnais amoureux de leur ville et de son passé à nous rejoindre et travailler avec nous à la mise en valeur de Lyon et de sa fabuleuse richesse historique.

Outil de rassemblement et de rayonnement, la Compagnie des Pennons est, comme par le passé, ouverte à tout citoyen adulte désireux de servir sa ville et ses habitants.

Comme autrefois, il y trouvera la convivialité, la solidarité et le sentiment de participer à une œuvre collective dans une atmosphère très souvent festive.

Retrouvez les Pennons sur le site : www.pennons.com





La licorne



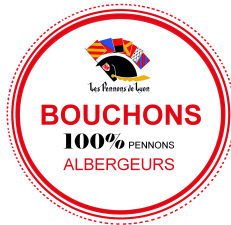
Métiers du fer



Guillotièrre



Croix-Rousse



Les albergesurs



Baraban



Chemin de vienne



Les Pennons de Lyon



Laennec transval



Vaise

*Ce document a été établi
par le Comité historique,
présidé par le Professeur Jacques Rossiaud
(Université Lyon 2 Lumière)*



Ménival